

De la part de : **Peggy CLAUDIN** DESTINATAIRE : **COMMUNAUTE DE COMMUNES  
VENDEE GRAND LITTORAL  
QUENTIN LATRACE**

Date et heure d'envoi : 02/05/2022 17:34:19 Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci) Numéro d'ordre : **72902292**

## ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son Directeur Vincent TOUSSAINT , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE 1ER AVIS  
REVISION PLU POIROUX**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**COURRIER VENDEEN  
OUEST-FRANCE**

**VENDEE  
VENDEE**

**Le 05/05/2022  
Le 05/05/2022**

Vincent TOUSSAINT  
Directeur 



Avis administratifs

Communauté de communes du Pays de Saint-Florentin-Besayons... Avis n° 2022-15 du 17 mai 2022... Avis n° 2022-16 du 17 mai 2022...

AVIS

Communauté de communes du Pays de Saint-Florentin-Besayons... Avis n° 2022-17 du 17 mai 2022... Avis n° 2022-18 du 17 mai 2022...

AVIS

Communauté de communes du Pays de Saint-Florentin-Besayons... Avis n° 2022-19 du 17 mai 2022... Avis n° 2022-20 du 17 mai 2022...

Si l'époux cautionne sa société, seuls ses biens comptent

Entreprise... Lorsqu'un époux cautionne de biens dont celui/elle n'est pas propriétaire, la caution ne peut pas s'indosser aux revenus à son capital de l'autre époux...

Me des sociétés

COCERTO In Extenso LA ROCHE SUR YON

GFIF MANOBLER... AMIS DE CONSTITUTION... AMIS DE CONSTITUTION... AMIS DE CONSTITUTION...

AVIS

Compagnie de communes du Pays de Saint-Florentin-Besayons... Avis n° 2022-21 du 17 mai 2022... Avis n° 2022-22 du 17 mai 2022...

AVIS

Compagnie de communes du Pays de Saint-Florentin-Besayons... Avis n° 2022-23 du 17 mai 2022... Avis n° 2022-24 du 17 mai 2022...

Social

En mission, un salarié est mieux protégé

Un salarié accidenté lors d'une mission hors de son lieu de travail habituel bénéficie toujours de la législation des accidents du travail, quels que soient les circonstances de l'événement...

Autres légales

COCERTO SCI CROSS DECO

AVIS DE CONSTITUTION... AVIS DE CONSTITUTION... AVIS DE CONSTITUTION... AVIS DE CONSTITUTION...

AVIS

Compagnie de communes du Pays de Saint-Florentin-Besayons... Avis n° 2022-25 du 17 mai 2022... Avis n° 2022-26 du 17 mai 2022...

AVIS

Compagnie de communes du Pays de Saint-Florentin-Besayons... Avis n° 2022-27 du 17 mai 2022... Avis n° 2022-28 du 17 mai 2022...

Abonnez-vous au Parc Famille

Abonnez-vous au Parc Famille 32€ mensuel... Déjà abonné ? Gérez votre abonnement en appelant un conseiller...

Autres légales

ATLANTIC JURIS SOCIÉTÉ D'AVOCATS

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES... VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES... VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES...

AVIS

Compagnie de communes du Pays de Saint-Florentin-Besayons... Avis n° 2022-29 du 17 mai 2022... Avis n° 2022-30 du 17 mai 2022...

AVIS

Compagnie de communes du Pays de Saint-Florentin-Besayons... Avis n° 2022-31 du 17 mai 2022... Avis n° 2022-32 du 17 mai 2022...

infogreffe... Mail: contact@infogreffe.fr... Déjà abonné ? Gérez votre abonnement en appelant un conseiller...

MARCHÉS PUBLICS : AUTANT DE PLATEFORMES QUE D'ACHETEURS !!



# Annonces judiciaires et légales

Tarif de référence stipulé dans l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021 soit 0,183 €/ht le caractère

Les annonces sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont désormais prises en ligne dans une base de données numérique central, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Avis administratif

**Communauté de communes Vendée Grand Littoral - Talmont-Moutiers communale**

### Enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de POIROUX

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2022-15-PR du 3 mai 2022, le Président de la Communauté de communes de Vendée Grand Littoral a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Poiroux, du mercredi 25 mai 2022 à 9 h 00 au mardi 28 juin 2022 à 12 h 30, inclus, sur pendant 55 jours. A cet effet, M. Claude MATHIEU, Inspecteur divisionnaire des impôts en retraite, a été désigné par le président du Tribunal administratif de Nantes en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Poiroux, 116, rue du Puyré, :

- Mercredi 25 mai : 1ère permanence de 9 h 00-12 h 30
- Jeudi 2 juin : 2ème permanence de 14 h 00-17 h 30
- Vendredi 18 juin : 3ème permanence de 9 h 00-12 h 30
- Samedi 23 juin : 4ème permanence de 9 h 00-12 h 30
- Mardi 28 juin : 5ème permanence de 9 h 00-12 h 30.

Le dossier relatif à l'enquête présente sera tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête en mairie de Poiroux (format papier et en version dématérialisée sur ordinateur) et au siège de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral (uniquement format papier) à leurs horaires d'ouverture respectifs.

Pendant ce délai, le public pourra consulter le dossier et formuler ses observations sur le registre d'enquête publique, aux lieux précités, ou par courrier à :

- M. le commissaire enquêteur, enquête publique révision du PLU, Mairie de Poiroux, 116, rue du Puyré, 85140 Poiroux.
- Le public pourra également consulter le dossier consulté sur le site : <http://www.ventegrandlittoral.fr/plu-local-urbanisme/>
- Et formuler ses observations par courriel à : [avis@vente-grandlittoral.fr](mailto:avis@vente-grandlittoral.fr)
- Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables dans les meilleurs délais sur le site de la Communauté de communes.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Quentin LAFRANCE, responsable du Pôle Aménagement du territoire de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral au 02 51 207 207 ou par mail à : [quadrace@vente-grandlittoral.fr](mailto:quadrace@vente-grandlittoral.fr)

Dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur devra transmettre, à l'autorité compétente, le registre d'enquête ainsi qu'un exemplaire du dossier d'enquête comportant le rapport d'enquête du commissaire enquêteur et ses conclusions motivées.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié des résultats de l'enquête, sera soumis à la décision du conseil communautaire.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, en préalable, à la CC de Vendée Grand Littoral, sur le site de la CC de Vendée Grand Littoral et en mairie de Poiroux, pendant un an à compter de la réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

## SARL SUD VENDEE RECYCLAGE

### Un centre de tri de déchets de BTP et de déchets industriels en mélange sur la commune de FONTENAY-LE-COMTE

#### AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

En exécution de l'arrêté préfectoral n°2022-DCL-BENW-451 du 25 avril 2022 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande formulée par M. le gérant de la SARL SUD VENDEE RECYCLAGE est soumise à la consultation du public pendant quatre semaines, du Lundi 23 mai 2022 au vendredi 17 juin 2022 inclus sur le territoire de la commune de FONTENAY-LE-COMTE. Cette demande a été formulée en vue d'obtenir l'assises réglementaire d'un centre de tri de déchets de BTP et de déchets industriels en mélange au lieu-dit 16, allée des Treize-Frères à Fontenay-le-Comte.

Pendant le délai sus-mentionné, le public peut prendre connaissance de ce dossier à la mairie de Fontenay-le-Comte (76, rue des Loges) aux jours habituels d'ouverture au public de la mairie et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet. Le dossier est également mis en ligne sur le site Internet des services de l'Etat : [www.vente-grandlittoral.fr](http://www.vente-grandlittoral.fr), rubrique enquêtes/petites-entreprises-et-consultations-du-public. Le public peut également adresser ses observations au préfet de la Vendée avant la fin du délai de la consultation :

- par courrier au préfet de la Vendée | Direction de la citoyenneté et de la légalité - bureau de l'environnement - 29, rue de l'Industrie, 85922 La Roche-sur-Yon Cedex 9
- par voie électronique : [pref-participation@vendee.gouv.fr](mailto:pref-participation@vendee.gouv.fr)

Le préfet de la Vendée statue par arrêté sur la demande. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est soit un envisagement assorti de prescriptions, soit une inscription de la demande selon la procédure d'autorisation assujettie à étude d'impact, étude de dangers et enquête publique, soit un refus.

## La vie des sociétés

7298968901 - VS



## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Pv de l'associé unique du 14 avril 2022 de la Société M2BG ISAS en liquidation, 2000 euros siège social et de liquidation : 7, rue Rosa Luxembourg, 85500 Les Herbiers, 843 372 178 RCS La Roche-sur-Yon approuve le compte définitif de liquidation, change Mathieu GRONDIN de son mandat de liquidateur, lui donne culte de sa gestion et prononce la clôture de la liquidation déposés au GTC de la Roche-sur-Yon, en annexe au RCS.

## La vie des sociétés

7298968901 - VS

**LAM**  
Société à responsabilité limitée au capital de 2 500 euros  
La Doue 85170 DOMPIÈRE-SUR-YON

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 12 avril 2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale : L.A.M.
- Objet social : vente de produits de bien être, cosmétiques, articles pour l'urne en direct ou pour le confort de tiers.
- Siège social : La Doue, 85170 Dompiere-sur-Yon.
- Capital : 2 500 euros.
- Gérance : M. François WIRBEL, demeurant La Doue, 85170 Dompiere-sur-Yon.
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Pour avis,

7298967901 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 25 février 2022, il a été constituée une société civile dénommée : LA BRECHE INVEST.

- Capital 3 000 euros.
- Objet social : acquisition de parts sociales dans toutes sociétés, ainsi que de biens immobiliers, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autre moyen de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, l'apport de toute somme nécessaire à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie, hypothécaire ou autre, l'aliénation des parts sociales acquises par la société, l'aliénation de cœur de ses immeubles devenus inutilisés à la société, sous quelque forme que ce soit, tous actes et toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.
- Gérance : M. PHELLEPON Jacques, demeurant 60, rue des Echoliers, 85170 Le Poiré-sur-Vie.

Cession de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit des associés, entre associés et descendants. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de tous les associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de La Roche-sur-Yon.

72989682801 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 26 avril 2022, à Saint-Hilaire-de-Riez.

- Dénomination : LES PETITS HERRISSONS.
- Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle.
- Siège social : 14 h, chemin de la Petite Croix, 85270 Saint-Hilaire-de-Riez.
- Objet : création et gestion de micro-cérche.
- Durée de la société : 99 années.
- Capital social fixe : 5 000 euros divisé en 500 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
- Cession d'actions et agrément : dans les conditions statutaires et légales.
- Admission aux assemblées générales et exercices du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.
- Ont été nommés : Président : Mme Marina ROLLAND, 17, rue des Magnés, 85160 Saint-Jean-de-Monts.
- La société sera immatriculée au RCS La Roche-sur-Yon.

7298919501 - VS

### MASSADIS

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

- Au capital de 1 037 102 euros
- Siège social : 3 bis, impasse du Percuis
- 85 100 LES SABLES-D'OLONNE
- 419 733 431 RCS La Roche-sur-Yon

### AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2022, la collectivité des associés de la société MASSADIS a décidé :

- La variation du objet social aux activités d'acquisition, de construction, d'administration et d'organisation d'un bien immobilier de placement soit par la location immobilière, soit par la location nue.
- Et la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 31 mars 2022.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

- Ancienne mention : 22 euros chacune.
- Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 1 037 102 euros. Il est divisé en 47 141 parts sociales, de 22 euros chacune entièrement libérées.
- Forme Ancienne mention : société à responsabilité limitée.
- Nouvelle mention : société par actions simplifiée.
- Administration Ancienne mentions : Gérante : Mme Evelyne GUINAUDEAU, née LOISEAU, 3 bis, impasse du Percuis, La Chauxne, 85100 Les Sables-d'Olonne.
- Nouvelles mentions : Président : M. Jean-Louis GUINAUDEAU, 3 bis, impasse du Percuis, La Chauxne, 85100 Les Sables-d'Olonne.
- Directeur général : Mme Evelyne GUINAUDEAU, née LOISEAU, 3 bis, impasse du Percuis, La Chauxne, 85100 Les Sables-d'Olonne.
- Mentions complémentaires Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux délibérations sur justification de son identité et du inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose, autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- Agrement : les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote.

Pour avis,

7298723501 - VS



### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 avril 2022, à Vennerault.

- Dénomination : BONNERGIE
- Forme : société par actions simplifiée.
- Objet : La production et revente d'énergie électrique au moyen de panneaux photovoltaïques, et de toutes autres énergies renouvelables, et toutes prestations s'y rapportant. L'acquisition, la prise à bail ou à crédit, bail de tous immeubles ou parties d'immeubles, construits ou non, et de tous terrains. La construction et l'aménagement de tous bâtiments et locaux à usage professionnel, industriel, artisanal, commercial ou d'habitation. L'administration et l'exploitation par location ou autrement desdits terrains et immeubles. L'embauche et éventuellement l'embauchement de tous biens et plus généralement, la prise en valeur du patrimoine de la société.
- Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 10 000 euros divisé en 10 000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'à l'unanimité des associés représentant le capital social.

Siège social : La Guélinière, 85190 Vennerault.

La société sera immatriculée au RCS La Roche-Sur-Yon.

Admission aux assemblées générales et exercices du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

- Président : M. Colin THEAULT, demeurant 403, Les Peilles-Chauvrières, 85150 Lerdorville.
- Directeurs généraux : M. Philippe VIAUD, demeurant 302, La Garnaudière, 85150 Lerdorville et M. Philippe COUTON, demeurant 12, Le Châtelier, 85190 Vennerault ; M. Nicolas VIAUD, demeurant La Guélinière, 85190 Vennerault.

Pour avis, Le Président.

7298917901 - VS



### SCEA LE GOGÉON

Société civile d'exploitation agricole  
Au capital de 82 500 euros  
Siège social : La Croix - 85970 VALLIERS  
RCS 378 098 345 La Roche-sur-Yon

### AVIS DE MODIFICATIONS

Suivant délibérations de l'AGE en date du 18 avril 2022, les associés ont décidé les modifications suivantes, avec effet au 5 avril 2022 :

- la démission de M. Fircent SIMON de ses fonctions de gérant.
- la transformation de la SCEA en société par actions simplifiée, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : - LE GOGÉON -

Forme juridique : société par actions simplifiée.

Capital social : 82 500 euros.

Siège social : La Croix, 85970 Valliers, RCS 378 098 345 La Roche-sur-Yon.

Objet social : toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle. La production et revente de tout et/ou notamment photovoltaïque, ainsi que toutes prestations annexes. La location de matériel, ainsi que toutes prestations annexes s'y afférant. La réalisation de prestations d'entretien de parcelles photovoltaïques, le stockage de matériels, matériaux et de tous produits et matières agricoles. L'acquisition, la vente, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers. La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Président : M. Christian VEDOUAUD, domicilié 14, rue de la Croix, 85370 Nalliers. Le délai des actes sera effectif auprès du Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Le Président.



44, rue Bonne Fontaine, BP 617  
85306 CHALLANS cedex  
Tél. 02 51 49 79 49 - Fax. 02 51 49 79 40  
e-mail : [lecourrier@vendeeenligne.fr](mailto:lecourrier@vendeeenligne.fr)  
Éditrice : Catherine WILLAERT

### Publicité locale régionale et petites annonces :

Réf. 02 51 49 79 49  
e-mail : [publicite@lecourrier.com](mailto:publicite@lecourrier.com)  
www.lebidoscom.com

Directeur de publicité : Catherine Willaert

ANNONCES LÉGALES :

MEDIALEX  
Tél. 02 99 26 42 00  
www.medialex.fr

Par arrêté préfectoral, journal autorisé à publier les annonces légales, sous réserve de l'agrément préalable de l'autorité compétente.

Prix : 1,60 € Abonnement 1 an : 70 €

Commission paritaire n° 0623-C 67322  
ISSN 1352-4926

Membre du conseil de surveillance :  
SIPA (représenté par Louis ECHELAND)

Directeur de publication :  
Fabrice GAUVAUD

Directeur général adjoint :  
Laurent GUILHER

Président du directoire :  
Francis GAUVAND

Président du conseil de surveillance :  
Maurice du conseil de surveillance :  
Société SIPA  
représentée par Louis ECHELAND  
Olivier BONSART, Dominique BILLARD,  
Philippe TOULEMONDE

Impression : IMPRIM 22140 CAUVAN

Membre du conseil de surveillance :  
SIPA (représenté par Louis ECHELAND)  
Olivier BONSART, Dominique BILLARD,  
Philippe TOULEMONDE

Impression : IMPRIM 22140 CAUVAN

Membre du conseil de surveillance :  
SIPA (représenté par Louis ECHELAND)  
Olivier BONSART, Dominique BILLARD,  
Philippe TOULEMONDE

Impression : IMPRIM 22140 CAUVAN

